Une délicate affaire

Un cultivateur de Mametz a été arrêté pour avoir séquestré et maltraité sa femme

A la suite d'une plainte adressée à M. le procureur de la République, relativement à des faits graves tout le hameau de Crecques, commune de Mametz, aurait été le théâtre et qui dénonçait le nommé Jules Roussel, 37 ans, cultivateur, comme coupable de séquestration et de brutalité envers sa femme, Blanche Bouton, 32 ans, une descente de justice a eu lieu hier matin, à Crecques, au domicile des époux Roussel.

Voici les faits incriminés et qui ont motivé la venue du parquet :

Depuis un certain temps, la dame Roussel était assez souffrante, au point que, plongée dans une sorte d'encéphalyte léthargique, ses membres n'agissaient que très difficilement, d'où il s'ensuivait une extrême prostration. Son mari, loin d'apporter les soins que nécessitait son état, l'aggravait encore par de mauvais traitements; c'est ainsi que la malade n'avait pu se dévêtir depuis six mois.

Roussel, qui délaissait sa femme, avait, de plus, exigé d'elle son consentement en vue de le rendre viager de ses biens, dans le sens de valabilité en cas de remariage.

La malade s'affaiblissant de plus en plus, appela, ces jours derniers, sa sœur qui se trouve à Paris, laquelle s'offrit de l'emmener afin de la soigner; ayant accédé tout d'abord au désir de sa belle-sœur, Roussel revint le *lendemain sur sa parole, mettant même sa* patente à la porte. N'ayant également tenu aucun compte d'un avertissement du maire de Mametz, une plainte fut remise au parquet, qui se rendit immédiatement sur les lieux.

Mme Roussel, seule en son domicile, fut interrogée par le juge d'instruction, en présence du docteur Lefebvre, mandé aux fins de constatation; après quoi, la malade fut transportée à Aire, dans un établissement charitable, en attendant son admission dans une maison hospitalière.

Le mari étant absent à l'arrivée du parquet, *le brigadier de gendarmerie Jullien s'était mis* à sa recherche et le découvrit, travaillant dans un champ de ses amis.

Après un interrogatoire où sa culpabilité flagrante fut reconnue, Roussel a été mis séance tenante en état d'arrestation et conduit en auto à la gendarmerie d'Aire, d'où son transfert à Saint-Omer a eu lieu ce matin.

Le dénouement de cette grave affaire, sur laquelle le mystère planait depuis si longtemps, a causé un pénible impression dans la commune.

A Bruay, un homme est tombé d'un Jeu de balançoires et s'est tué

Après l'accident mortel d'automobile, que nous avons relaté hier, un nouvel et terrible accident est venu attrister les fêtes communales de Bruay-les-Mines.

Lundi vers 21 heures, la ducasse battait son plein; le nommé Abel Malahieude, 26 ans, maçon, demeurant à Bruay, rue des Agaches, maison Gérardi, était monté dans une nacelle d'un jeu de balançoires; il voulut imiter les imprudents que l'on peut voir très souvent sur ces genres de divertissements, c'est-à-dire élever sa nacelle très haut, toujours plus haut.

Mal lui en prit, car arrivé à une folle hauteur, et avant que le tenancier du jeu ait pu le ralentir, il lâcha les tiges de suspension de la nacelle et, projeté à 5 ou 6 mètres de là, en raison de la vitesse acquise, il s'abattit lourdement sur la chaussée.

On le releva pantelant, mais respirant encore; transporté d'urgence à l'hôpital de Béthune, il y expira après d'atroces souffrances, mardi, 10 juillet, à 7 heures 30 du matin.

Malahieude laisse une veuve, qui est à peine rétablie d'un traitement subi dans un hôpital de Lille, et une enfant de trois ans.

Le voyage présidentiel

HOMMAGE A MARC SEGUIN

Annonay, 10. — Le Président de la République a visité aujourd'hui Yssingeaux, Annonay et Privas.

A Annonay, M. Millerand a assisté à la cérémonie organisée en l'honneur de Marc Séguin, inventeur de la chaudière tubulaire. Des discours ont été prononcés par MM. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Le Troquer, Ministre des Travaux Publics. Le chef de l'Etat en quelques paroles émues, a rendu lui aussi, hommage au modeste mais grand savant.

Les méfaits de la chaleur

UN FORMIDABLE ORAGE A LONDRES

Londres, 10. — Un orage d'une grande violence, accompagné d'une pluie torrentielle, a éclaté à Londres et dans le Sud de l'Angleterre, un peu avant minuit et s'est prolongé jusqu'à 6 heures du matin.

On croit que depuis de nombreuses années pareil orage n'avait été vu en Angleterre.

Des dégâts importants ont été causés par la foudre qui a mis le feu à plusieurs maisons et à un tramway. Les pompiers ont été appelés 40 fois sur les 700 lignes téléphoniques qui relient Londres à différents pays. 126 ont été endommagées dont quatre faisant communiquer Londres et Paris.

Aux Assises de Gand

LE VICOMTE DE MAZIERES, CONVAINCU D'EMPOISONNEMENT, A ETE CONDAMNE A MORT.

Gand, 10. — La cour d'assises de Gand a rendu aujourd'hui son verdict concernant l'affaire de Mazières qui, dans les circonstances que nous avons relatées était accusé d'avoir empoisonné sa belle-sœur, Marie Coppiékers, pour pouvoir hériter de sa fortune.

De Mazières a été condamné à mort.

ATTENTION !!!

La Maison BAUDRY

15-17, Rue de Béthune, 15-17, LILLE

mettra en VENTE, à partir du

LUNDI 16 JUILLET

ses SOLDES d'ÉTÉ

D'agréables surprises vous sont réservées.

9964.

DERNIÈRE HEURE

Le gouvernement anglais désire toujours coopérer avec la France

CE SERA LE SENS DE LA DECLARATION QUI SERA LUE JEUDI AU PARLEMENT

Londres, 10. — « L'Agence Reuter » publie une note, disant qu'elle apprend que toute rumeur d'une rupture avec la France au sujet de la question des réparations est désapprouvée dans les milieux autorisés de Londres.

Cette note ajoute : Bien qu'il n'y a pas d'indication en ce qui concerne la nature de la déclaration de la politique britannique qui doit être faite au Parlement jeudi prochain, on peut en toute assurance dire qu'elle ne sera pas une déclaration à effet.

Elle aura pour but d'établir ouvertement devant le monde, les vues du gouvernement britannique relatives à la restauration de l'Europe.

La porte sera laissée ouverte à l'entière coopération de l'Angleterre et de la France, et on espère sincèrement que le gouvernement français trouvera le moyen de s'associer à la politique anglaise.

ROUBAIX

RÉDACTION : 30, Rue Pauvrée. Téléph. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

Nos artistes et notre industrie

L'Enseignement moderne de l'art et ses applications à l'industrie

« Il y a aujourd'hui trop d'artistes, nous répétait naguère M. Pallier, et c'est dommage pour l'art autant que pour eux-mêmes ». Ils sont en effet les premiers à en souffrir ceux qui, par légions, veulent s'adonner à l'art pur. Les plus forts, les maîtres, arrivent de plus en plus péniblement à se faire un nom et à se créer une situation. Les autres s'entretuent par la concurrence que les innombrables recrues de la grande Bohême viennent renforcer sans cesse.

L'Art en lui-même, on le trouve regrettablement diminué, car le besoin de s'assurer des ressources dans le plus bref délai possible entraîne les élèves à abréger leurs études, à réduire leurs efforts. La recherche du travail facile les conduit dans les sentiers battus et rebattus, dans la répétition des formes qui ne sont expressives que des autres âges. Encore restent-ils, dans ce domaine, nettement inférieurs aux anciens créateurs, en raison de ce que, quoique nous fassions, nous sommes et ne pouvons être que de notre époque ; en raison de ce que, naguère, les artistes et artisans d'autrefois disposaient largement du temps, celui-ci manque de plus en plus à nos existences fiévreuses ; en raison encore de ce que, pour satisfaire les diverses clientèles, il faut apprendre, non un style, mais plusieurs styles *le Renaissance, le Louis XIII, le Louis XIV,* le Louis XV, le Louis XVI, l'Empire, le Louis-Philippe, et le Néo-grec... alors que la complète étude d'un seul de ces styles demanderait une vie entière.

IL FAUT LUTTER CONTRE LA ROUTINE

L'inintelligence du public ne peut d'ailleurs que favoriser les jeunes artistes à persévérer dans la production de choses qui ne furent cependant pas faites pour nous, et dans *lesquelles il est absurde d'aller chercher* maintenant autre chose que des exemples. Or, de tous les enseignements de l'histoire de l'Art, le plus grand, le plus certain, le plus frappant, n'est-il pas que chaque époque de la civilisation a eu un style, le sien et nul autre, et que ce style n'existe qu'en fonction de cette époque ? La succession même des styles n'a pu se produire que par la succession des époques, et aucun n'aurait vu le jour si nos prédécesseurs avaient vécu, comme nous le faisons, dans la seule connaissance du passé : nous en serions toujours à l'âge des cavernes...

Ajoutons que l'Art à notre époque, ne perd pas seulement ce quil manque de gagner, ni même ce quil a perdu en qualité en s'efforçant dégager le Passé, mais encore l'estime du public, public français, qui ne trouve plus ainsi l'occasion de s'estimer lui-même en ce domaine ; et du public étranger qui, trouvant ailleurs ce qu'il ne trouve plus chez nous, nous diminue sa confiance, nous retire une partie de ses commandes ; nous abandonnera sans aucun doute, bientôt, si nous ne cherchons à reconquérir notre supériorité artistique et industrielle.

DE REMARQUABLES PROGRES

De telles considérations ont amené le groupe parlementaire et la direction des Beaux-Arts à chercher à remédier à ce regrettable état de choses. La grande exposition internationale de Paris sera un précieux stimulant pour nos producteurs, artistes et industriels, car tous reconnaîtront, il faut l'espérer, que l'avenir économique du pays va s'y trouver en question. Mais le mal profond est surtout dans la formation des artistes et artisans d'art, et c'est de cette formation qu'il convient de se préoccuper surtout. Elle a été l'objet de remarquables efforts, et il n'est pas douteux que telles réformes, notamment celles inspirées et réalisées par M. Victor Champier, n'aient déjà porté leurs fruits et ne soient appelées à rendre par voie de diffusion les plus grands services.

L'enseignement du dessin a fait d'ailleurs des progrès très considérables et permet maintenant, dans un minimum de temps, un rendement naguère inespéré. La représentation des objets usuels et en général de tout chose visible, substituée à l'étude lente et pour ainsi dire contre nature des bas-reliefs et autres plâtres ; la caractérisation du mouvement par l'examen du modèle mobile ; l'esquisse exécutée à durée limitée à 10 et même 5 minutes, tels sont, grosso modo, les principaux éléments de la méthode nouvelle. Les élèves, quelle que soit leur destination, y gagnent une souplesse merveilleuse, une intelligence plus compréhensive *des choses, beaucoup d'agrément,* et ce qui n'est pas moins appréciable peut-être, beaucoup de temps.

IL NE FAUT PAS SEPARER L'ARTISTE DE L'OUVRIER

L'éducation ainsi perfectionnée, reste le souci, pour les élèves dessinateurs ou peintres, de la situation. « Il y en a trop... » nous disait M. Pallier, et il est vrai qu'il n'y a jamais eu moins d'art et plus d'artistes. *Mais l'éminent professeur des cours supé*rieurs de la place Chevreul, ne s'est pas borné à une vaine constatation. Il s'est avisé des remèdes possibles, et sa charmante et honnête simplicité ne nous a pas caché ces remèdes. « Ce qu'il faut, nous dit-il, c'est étendre, sinon à tous, du moins à la plus grande majorité des enfants et des jeunes gens, l'éducation artistique rationnelle, mais c'est aussi, en même temps, donner à tous indistinctement : un métier ». Il y aura ainsi moins d'artistes dans l'art, ce qui sera un bien et aussi plus d'art dans les métiers, ce qui sera un mieux. Si notre industrie s'est amoindrie si considérablement en qualité, comparativement aux autres époques, si partout le faux, l'imitation, le mensonge esthétique et matériel s'est étendu au point que chacun sait, c'est parce qu'une division absolue s'est opérée entre ces deux catégories de travailleurs, l'ouvrier et l'artiste. Il faut que tous, menuisier et ébéniste, céramiste et verrier, tisserand et ferronnier, ingénieur et serrurier, mécanicien et architecte, lithographe et décorateur, que tous, en même temps, aient l'accès des cours artistiques, afin que tous redeviennent les artistes qu'ils étaient jadis. Mais il ne faut pas moins que les artistes, si regrettablement confinés aujourd'hui dans l'étroit domaine de la palette ou du ciseau, s'intéressent chacun à l'un de ces métiers. Ils agrandiront ainsi leur art en élargissant son domaine, ils s'assureront tous des ressources suffisantes, et l'Art, lui-même, à nouveau mêlé à l'activité matérielle, à nouveau rendu à la vie, deviendra ce qu'il doit être : l'expression de notre époque, c'est-à-dire de nos pensées, de nos aspirations, de nos sentiments, de notre civilisation.

Les cours du soir, si heureusement organisés dans les deux grandes écoles techniques de Roubaix, Ecole nationale et Institut Turgot, contribuent déjà à la réalisation de ce programme. Des cours d'apprentissage, où les élèves seraient rétribués, permettront bientôt peut-être, son exécution intégrale.

Telles sont, trop rapidement reproduites, les idées du brillant maître et les projets qui trouveront à l'Ecole des réalisateurs actifs, persévérants et d'un exemplaire dévouement.

R. L.

La Tombola des "Amis de l'Epeule"

La tombola organisée à l'occasion des Fêtes de l'Epeule, a été tirée hier et a donné les résultats suivants :

24089	24330	4889	11031	16961	16663	13949
22755	9169	20224	20151	22539	3979	15870
16950	11739	16189	10749	9813	22120	20910
335	13929	12179	24069	28360	4372	18179
14710	14691	4759	17186	24714	21661	1195
23065	14086	15019	9151	14519	27249	19139
20779	4982	16205	4655	7240	13063	2469
4130	14190	27120	17179	28879	23061	6850
26069	8959	20293	28253	12930	21571	1249
13179	9650	27864	23863	24189	23979	14810
4260	28789	8209	15824	16799	20630	14950
12830	24979	24023	9870	27013	18199	6132
10300	11920	17519	9898	27929	24779	10030
8839	14149	60	24035	26189	15721	17949
2440	13059	24859	20020	13239	15640	24911
9769	13110	25290	26830	13119	25219	7854
23730	1069	7210	23381	10839	29849	23269
19069	20029	8070	23182	6811	629	14022
9090	27130	14770	21841	9064	14041	28734
4013	25870	99	14290	13022	12142	11673
6231	17581	14321	14250	14341	3500	16242
17044	1051	13740	32730	1071	11573	9981
23311	8061	4802	22010	2102	14891	7532
27620	15071	14850	13110	10650	16051	15861
24991	26653	22122	6852	30820	27161	13103
5911	13252	4622	24841	11060	20254	25561
27061	2861	14214	6645	4822	3030	4811
16003	25281	13011	26941	14061	19242	21218
17153	10614	16743	26002	3171	5375	27011
7062	20420	6332	4161	18021	16850	16323
17161	14170	23983	25633	13733	23562	5122
14765	3964	20760	5612	5543	16349	11870
27261	93	25864	3681	4820	14911	17043
15253	4332	4090	20162	971	17963	17963
16322	1291	3011	1652	2760	4683	24173
14912	274	6051	29740	13551	24174	14912
274	6051	29740	13531	24174	19174	6851
16832	10921	9032	22090	35130	17130	1010
25922	14049	14142	8271	4423	1730	23031
4040	16960	15743	16740	4831	2181	15844
21843	4340	12834	11934	11954	14131	14862
9294	20321	13870	26970	14232	13160	8000
931	20730	13779	12130	17962	6391	29041
27630	24005					

Les lots sont à la disposition des gagnants chez M. Vercutère, 105, rue de l'Epeule, dès aujourd'hui et les jours suivants, à partir de 18 heures. (Se munir du programme).

La belle robe du soir ou de ville, le tailleur *chic, le manteau de voyage confortable, l'im*peccable veston de sport que vous cherchez, vous les avez, provenant de la maison réputée : **FASHIONABLE, 89, Bd de la Liberté, Lille, et à Valenciennes.** 9063

UN INCENDIE RUE DE TOURCOING

Hier matin, vers 11 heures, un incendie s'est déclaré chez M. Gustave Bigourd, teinturier, rue de Tourcoing, 54. Les pompiers sont intervenus. Les dégâts consistant en *vêtements et tissus se montent à 2.000 fr.* environ. Il y a assurance.

ATTENTAT A LA PUDEUR

M. Eugène Catoire, camionneur, demeurant rue Verte, à Croix, passant rue Lafontaire, avant-hier soir, a appelé l'attention de la police sur un couple insolite qui se trouvait dans le jardin des Lilas. Les agents ont constaté l'attentat à la pudeur dont la victime était un garçonnet de 14 ans, et l'auteur un certain Arthur Bouckaert, 49 ans, apprêteur. Ce dernier a pris la fuite. M. Flament, commissaire, a ordonné des recherches.

EXPULSE ARRETE

Les agents Willamey et Deschepper ont arrêté, rue de l'Alma, le nommé Léopold Guillissen, 3 Dans, débardeur, demeurant à Verviers (Belgique), pour ivresse manifeste et pour infraction à un arrêté d'expulsion. L'inculpé a été déféré au Parquet.

Comme du beurre !...

MARGARINE ASTRA

A L'AMICALE DES ARTS

Le concours public organisé par l'A. A. R. à l'occasion des fêtes de l'Epeule et de la fête de charité s'est déroulé dimanche dernier au milieu d'une grande affluence.

Résultats : Seniors, 1. M. Bottel. — 2. Debuisne. 3. Deteygère. — 4. L. Carette. — 5. L. Dhondt. — 6. Verdier. — 7. Duquesne. — 8. E. Dumez. — 9. Nodot. — 10. H. Malfait. — 11. Boussemart. — 12. D. Pochon. — 13. Peterat. — 14. Bottel.

Juniors : 1. A. Huyghen. — 2. H. Hancelot. — 3. N. Marin. — 4. E. Dejaeger. — 5. Dhal. — 6. Carpreau. — 7. Cropin. — 8. Dumont. — 9. Verdonk. — 10 Devos.

Pupilles : 1. Aspel. — 2. L. Carette. — 3. M. Dejaeger. — 4. Lagage J. — 5. Lagage P. — 6. Millet. — 7. Trilemans. — 8. Kestremond. — 9. Vandenhautte. — 10. Vandeveide.

Dames : 1. Mme Commen. — 2. Mlle Farvacque. — 3. Mme Carette. — 4. Mlle L. Carette. — 5. Mme C. Farvacque. — 6. Mme Duprlez. — 7. Mme Malfait. — 8 Mlle Bogaert. — 9. Mme Bottel. — 10. Mme Vanderplanche.

Surprise : 1. Wostrel. — 2. A. Bayart. — 3. Guidez. — 4. Derivère. — 5. Mlle Duquesne. — 6. Delreux. — 7. R. Bottel. — 8. L. Savories. — 9. Devos. — 10 Etienne. — 11. Vigin. — 12. C. Duquesne. — 13. L. Danel. — 14. Mme Vanderplancke. — 15. E. Catteinin.

Vendredi à 19 h. 30, 108, rue des Arts, distribution des prix non réclamés dimanche dernier.

Section de photographique. — La réunion hebdomadaire de la section photographique aura lieu aujourd'hui mercredi à 20 heures au siège, 108, rue des Arts.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS

Ce soir à 7 h. 30, réunion au siège, pour assister à la réception des « X L ».

OPTIMA

Achetez vos Chaussures en cuir noir

LILLE, 55, Rue Gambetta, 55, LILLE

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — José Sorribes, rue Desaix, 2. — Roger Spitaels, rue Sainte-Elisabeth, cour Delevoye, 3. — Albert Monnet, rue Choiseul, 53. — Marcel Hennebelle, rue Fleurs, cour Desrousseaux, 41. — Ferdinand Dierichx, rue Longue-Haie, 193. — Marcel Devoguaere, boulevard Clémenceau, cour Sausse, 9.

PUBLICATIONS. — François Brouwers, peintre et Irma Dehaye, sp. — Jules Fipart, employé et Suzanne Herbaut, contre-danse. — Pierre Lemaire, employé de banque, à Lille et Yvonne Nys, sp. — Alphonse Vanoverschelde, apprêteur et Liane Brunet, soigneuse. — Gaston Lepape, coupeur à Croix et Suzanne Garff, sp. — Charles Dacock, menuisier à Tourcoing et Valentine Vanautpute, piqueuse. — Arsène Malard, mécanicien et Anne Degreve, chapelière. — Achille Vasparis, monteur en fer et Adronie Meersseman, magnétiseur. — Robert Vandenhecke, forgeron et Clémence Ugert, épailleuse. — Gérard Hirel, employé à Wattrelos et Félicie Van Ecke, sp. — Louis Houcieur, employé, et Marie Desbarbieux, coursière. — Louis Lehoucq, tapissier et Jeanne Brandt, piquetère. — Georges Robert, contremaître à Tourcoing et Simonne Diverchy, professeur de musique. — Adolphe Jourdain, rattacheur et Aline Dubrulle, soigneuse. — Ernest Meerschout, scieur de pierre et Marie Verburgt, ménagère. — Hilaire Benleyn, menuisier et Jeanne Verdonck, doubleuse rue Fontenoy.

DECES. — Léonie Vankerckbulck, veuve Lathalle, 77 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 221. — Prud'homme, 67 ans, rue Gurody, 22 bis. — Albertine Levêque, 58 ans, rue Henri-Regnault.

WATTRELOS

DANS LES CHAMPS. — Pour avoir passé dans un champ ensemencé, Mme Van Meenen, rue du Château-d'Or, a été gratifiée d'un procès-verbal par le garde champêtre.

EN TRAVAILLANT. — En chargeant un tamion, Julien Winné, homme de peine, s'est fait une entorse au poignet gauche.

— A l'usine Ruhlmann, Pierre Tayhon, 34 ans, conducteur, a été blessé à la main droite.

— Dans le chantier de la nouvelle usine Leclercq-Dupire, Achille Vinckenbosch, 25 ans, plafonneur, s'est fait une entorse du poignet droit avec plaies.

Pour chacun, incapacité de travail de 15 jours.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain, jeudi, consultations de nourrissons, à 9 heures, à l'école de filles, rue de Tourcoing, et à 14 heures 30, à l'école de la rue de la Bailerie. Des billets de tombola seront distribués gratuitement aux mères présentant leur enfant.

LES CONCERTS PUBLICS. — A partir du jeudi 12 juillet, les concerts publics, Grand'-Place, commenceront à 20 heures précises, au lieu de 20 heures 30.

Demain, jeudi, à 8 heures précises, concert sur la Grand'Place, par la Musique Municipale.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés : 1. Marche du Cinquantenaire, Magen; 2. Oberon, ouverture, Weber; 3. deux Danses Hongroises, Brahms; 4. Dejanire, en 3 parties, Saint-Saëns; 5. Ballet de Faus, Gounod; 6. A Toi ! valse, Waldteufel.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Geneviève Vanhoutte, rue de l'Industrie, 19. — Marcel Raepzaedt, rue Jules-Guesde, 167.

Publication. — Léon Trentesaux, charron, et Flore Leblanc, fileranda.

Décès. — Anna Mille, épouse Dalcenne, 32 ans, rue des Poilus. — Charles-Louis Durnez, 83 ans, rue des Poilus.

LYS

UN CYCLISTE GRIEVEMENT BLESSE PAR UN MULET

Le jeune Fernand Hennebelle, 13 ans, demeurant à Lys, rue Jules Guesde, passait hier vers 5 heures, dans cette rue, à bicyclette, lorsqu'arrivé à hauteur d'une voiture attelée d'un mulet et appartenant à M. Mulle, brasseur à Lannoy, il voulut la doubler ; l'animal prit peur et rua à l'instant où l'enfant arrivait à sa hauteur. Le malheureux reçut la ruade en plein front et alla s'abattre sur la chaussée.

Il fut immédiatement ramassé par des passants et conduit chez M. le docteur Parmentier qui n'a pu se prononcer sur les suites de cet accident. L'état de l'enfant est jugé assez grave.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Lambert Victor, aide tisserand, demeurant à Obigies (B), occupé à la Manufacture Française de Tapis et Couvertures a eu la tête prise entre l'échasse et le bâtis d'un métier ; il s'est fait des contusions graves à la tête et une plaie béante du front. Repos de 15 jours.

— Emile Alexoine, jointoyeur, 54 ans, demeurant à Templeuve (Belgique), est tombé d'une échelle dans le chantier où il était occupé rue de Strasbourg et s'est fait de multiples contusions aux membres inférieurs. 15 jours de repos.

— Charles Piat, garçon boucher, rue Duchatelet, demeurant à Lannoy, rue de la Briqueterie, s'est fait une blessure à la main droite avec un crochet de boucherie, 15 jours de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu jeudi 12 juillet, à 13 h. 30, au local habituel.

35 présences ont été constatées à la séance précédente. Liste des primes à réclamer jeudi prochain : D 91 ; M 13 ; L 42 ; C 36 ; W 10 ; H 11 ; S 13 ; D 33 ; E 23 ; D 101 ; D 88 ; P 20 ; B 29 ; D 92 ; C 25 ; V 24 ; L 41 ; P 17 ; L 43.

Dorénavant des primes de présence de 5 francs seront allouées à chaque séance. Suivant les instructions de M. le Préfet il est rappelé que les personnes touchant des secours à quelque titre que ce soit, sont obligatoirement tenues à présenter leur bébé sous peine du retrait desdites primes.

CROIX

CHALET-BAINS. — A l'occasion de la fête nationale, les bains seront fermés le samedi 14 juillet ; par exception ils seront ouverts le vendredi 13.

Pendant la période des chaleurs les bains seront ouverts le jeudi de chaque semaine.

LE MARCHE. — Le marché qui se tient chaque samedi aura lieu cette semaine le vendredi 13 courant par suite de la fête du 14 juillet.

DIVAGATION DE CHIENS. — Des contraventions ont été rédigées contre M. Cyrille Coene, cabaretier, rue de Lille, 35, et Mme Bertha Vandeverde, rue de Lille, 21, qui laissaient divaguer leurs chiens non muselés.

WASQUEHAL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Occupé au chantier de la Raffinerie de Pétrole, pour le compte de l'entreprise Lepers-Delourme, l'ouvrier Emile Kennebrouck, 57, rue du Tries, à Leers, a heurté la jambe contre un bac en tôle et s'est fait une plaie infectée de la jambe droite, nécessitant 12 jours de repos, docteur Parmentier.

— A la Filature du Nord, le terrassier Gaston Decroix, 22 ans, 8, impasse Lavoisier, à Wasquehal, a marché sur un clou et s'est fait une plaie infectée de la plante du pied gauche : 15 jours de repos, docteur Butin.

— Occupé à briqueterie Virnot, au Petit-Wasquehal, le briquetier Jean Vanbiesbrouck, 29 ans, à Wasquehal, a marché sur un rail et s'est fait une plaie de la plante du pied gauche : 12 jours de repos, docteur Butin.

— Au lavage de laine Besson, rue Turgot, l'ouvrier Camille Soen, 30 ans, 27, rue Voltaire, à Wasquehal, a été piqué à la main par un chardon en maniant de la laine. Il en est résulté une piqure infectée de l'extrémité de l'annulaire gauche : 15 jours de repos, docteur Butin.

— A la teinturerie Hannart, l'ouvrière Rachelle Michiels, 21 ans, rue de Lille 73, à Flers, a buté la face de la jambe droite contre un ponton et s'est fait une contusion avec hématome : 20 jours de repos, docteur Butin.

LA DUCASSE DU CAPREAU. — La ducasse du Capreau a obtenu son succès habituel, grâce à la bonne organisation apportée par le comité des fêtes, représenté par MM. Vanoverschelde, président d'honneur; Ch. Simon, président, et Louis Lejeune, Eugène Dezobry et Clovis Jarlez. De nombreuses réjouissances ont été données, la course cycliste qui avait réuni 52 concurrents, qui parcoururent Wasquehal-Quesnoy et retour, a été le clou de cette fête.

Le lendemain, un déjeuner réunissait les membres du comité, les vieillards des Petits Ménages, et quelques invités et une franche camaraderie régna toute l'après-midi.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

VOL D'OUTILS

M. Ledesson Henri, entrepreneur, rue du Pont de Neuville, 292, a déposé au 3e arrondissement, une plainte contre un inconnu qui lui a soustrait dans ses ateliers divers outils de menuisier estimés 400 francs.

M. Gabillaud, commissaire de police, enquête.

IL EST DEFENDU DE SE BAIGNER DANS LE CANAL

Un chauffeur, B. K., 19 ans, rue des Postraines, 176, est allé se baigner dans le canal.

Aperçu par un agent, il a fait l'objet d'un procès-verbal.

DEGATS CAUSES PAR LA RUPTURE D'UN TUYAU DES EAUX POTABLES

Par suite de la rupture d'un tuyau des eaux potables, rue du Brun-Pain, à hauteur du numéro 151, une fuite d'eau tellement forte s'est produite que les caves des maisons voisines ont été inondées, ce qui a causé de sérieux dégâts.

Le jet d'eau était tellement puissant qu'il s'est produit une excavation sur une longueur de plus de 12 mètres.

LES CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET

Voici le programme des concours de chant et de déclamation qui auront lieu le 14 juillet à 2 h. 30 précises au Conservatoire de musique :

Concours d'honneur entre médaillés. — Messieurs Delhay Octave, Air de la jolie fille de Perth (Bizet ; Deel Georges, Air des Bijoux (Gounod) ; Mlle Maillies Donatille, L'Attaque du Moulin (Bruno).

Division d'Excellence. — Ténors, morceaux au choix entre : La Bohème (Que cette main est froide) (Puccini) ; La Mégère apprivoisée (Silver); Griselidis (Je suis l'oiseau) (Massenet). — Chanteurs inscrits : MM. Vanderperren Victor; Ferret Jules; Dereu Jules.

Barytons, morceaux au choix entre : Richard Cœur de lion (Air de Blondel) (Grétry) ; Les Noces de Jeannette (Enfin me voilà seul) (Masse) ; Hamlet (Comme une pâle fleur) (Thomas). — Chanteurs inscrits : Delplanque Augustin, Vicoigne Ernest, Dumoulin Léon.

Basses, morceaux au choix entre : Hamlet (Je l'implore ô mon frère) (Thomas) ; La folle fille de Perth (Quand la flamme de l'amour) (Bizet); Hérodiade (Le monde inquiet (Massenet). — Chanteur inscrit : Cuvelier Fernand.

Division réservée aux Dames. — Chanteuses inscrites Mlles Catteau Lucienne, Lemeltre Eugénie, Mertier Eugénie, Allion Anna, Mullié Palmyre.

Titres des Morceaux : Mignon (A. Thomas); Les Dragons de Villars (Air de Rose) (Maillard); La femme du Pêcheur ; Le Roi d'Ys (Ed. Lalo); Hérodiade (Air de Salomé) (Massenet).

Faites votre

"Cuisine au Gaz"

Rapidité
Propreté
Economie

SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Les membres de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais (section de Tourcoing), sont invités à se réunir le 14 Juillet, vers 8 heures du matin, en face du café Arthur Nys, pour participer en corps au cortège.

On est prié de mettre les insignes et décorations.

ANCIENS COMBATTANTS DU BRUN-PAIN

La réunion mensuelle du Groupe aura lieu aujourd'hui mercredi 11 juillet 1923, au siège du groupe, 159, rue du Brun-Pain à 7 h. 30 du soir. A cette réunion, seront données toutes instructions et communications intéressant le groupe et les sorties qui auront lieu au cours de ce mois. Elle se terminera comme d'habitude, par une tombola qui sera tirée entre tous les membres présents.

UNION POST-SCOLAIRE
Echiquier Tourquennois

Soirée récréative très réussie, mercredi soir, à l'Echiquier Tourquennois. M. Degrave, membre de la Fédération de France, et champion du Nord, nous a vivement intéressé en jouant simultanément 5 parties d'Echecs et 2 parties de dames en 1 h. 30.

Toutes, sauf une, furent gagnées par notre champion départemental. Une seule partie d'échec fut perdue contre le jeune Albert Lapierre de Roubaix, âgé de 14 ans et neveu du champion de Roubaix-Tourcoing. Enchanté du beau résultat de 2 jeux à combinaisons différentes, M. Conrad Guikind, le dévoué président eut le plaisir de féliciter chaleureusement le vainqueur de ce beau tournoi et encourageant le jeune Albert Lapierre dans la voie qui s'annonce pour lui des plus brillantes. Le Championnat de Tourcoing suit son cours et selon toute prévision, la victoire de Jean Delplanque s'annonce comme certaine. Sur 7 parties jouées 6 ont été gagnées, et à la prochaine séance, nous pourrons la considérer comme officielle.

Réunion tous les mercredis soir, à 20 h. 30, au siège des Amicales, 57, rue du Haze, à Tourcoing.

LA FETE NATIONALE ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Le Maire de Tourcoing informe ses concitoyens que les établissements publics pourront à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, rester ouverts durant les nuits du vendredi 13 au samedi 14, et du samedi 14 au dimanche 15 courant.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE DE MUSIQUE

La Distribution des Prix de l'Ecole Nationale de Musique aura lieu le Lundi 16 Juillet, à 18 heures, dans la Salle d'Auditions de l'Ecole, sous la présidence de M. François Ledue, maire de Tourcoing.

POUR LA PROTECTION DES OISEAUX UTILES A L'AGRICULTURE

L'arrêté ministériel du 1er juillet 1922, interdit d'aveugler les pinsons ou autres petits oiseaux insectivores, de capturer, de vendre ou de détenir des pinsons ou autres petits oiseaux insectivores, sans s'être muni préalablement de la permission spéciale prévue à l'article 7 de la Convention internationale du 19 mars 1902. Cette permission qui sera délivrée par l'autorité préfectorale, devra mentionner le mode de capture autorisée et spécifie que la vente et la détention de ces oiseaux ne sont autorisés qu'à la condition qu'ils ne soient pas aveuglés.

Les contraventions au présent arrêté seront punies des peines portées aux articles 471 et 474 du Code Pénal.

En conséquence les concours de pinsons prévus au programme du 14 juillet ne pourront avoir lieu.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 1er au 8 Juillet 1923 : 1297 versements 736.690 fr. ; 406 remboursements 649.070 fr. 85.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marcelle Dhalluin, rue du Sergent Bobillot, 44. — Liliane Gaudier, rue Colbert, 314 bis. — Pierre Leclerc, rue de Marengo, 36. — Roland Liétar, rue Desaix, 55.

PUBLICATIONS. — Louis Hus, chef trieur de laines et Alice Vanackère, s. p. — Gaston Verne, employé et Alice Dassonville, épluchesse à Wattrelos — Ernest Devos, tisserand et Hélène Mulleman, doubleuse, à Halluin.

DECES. — Julie Opsomer, 47 ans, rue de la Prairie, 35. — Alphonse Hage, 54 ans, rue Nationale, 122. — Hen